Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 72 (2001)

Heft: 1

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

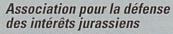
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOMMAIRE

Pouvoirs nouveaux	2
Quelles institutions pour demain ?	4
Assemblée générale	5
2e séminaire du 75e : quelle santé pour demain ?	7
Le commerce électronique	8
Créer et entretenir un site	9
Internet et sécurité	10
Sécurité : l'exemple de la BCJ	11
3e séminaire du 75e : pour une société en formation	13
Vin du 75e	1/



Co-présidents : Pierre-Alain Bassin, Courtelary, Jean-Claude Crevoisier, Delémont.

Secrétaire général et rédacteur responsable: Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57, 2740 Moutier 1

tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39

E-Mail: adij@vtx.ch

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel: Fr. 50.-Prix de ce numéro: Fr. 14.-

Annonces publicitaires: Publicitas S. A., Delémont (tél. 032 424 46 46)



Par Jean-Claude Crevoisier, co-président de l'ADIJ

Pouvoirs nouveaux, citoyennes et citoyens nouveaux

Lors du premier séminaire de l'ADIJ sur le thème «Avenir souhaitable, avenir possible» la réflexion portait tant sur l'évolution des institutions et des administrations publiques que sur les qualités attendues des élus, des agents de la fonction publique... et des citoyens.

Le ministre Jean-François Roth a plaidé pour le renforcement du pouvoir exécutif, en évoquant la complexité toujours plus grande des affaires à traiter et la rapidité de réponse exigée aujourd'hui de l'Etat et des collectivités locales. Dans le document de travail remis aux participants, c'est surtout sur le renforcement et l'autonomie du pouvoir législatif que l'accent était porté. Les deux propositions ne sont toutefois qu'en apparence contradictoires, pour peu qu'on veuille bien en chercher la syn-

En effet, en régime démocratique, on doit constamment veiller à éviter un déséquilibre entre les pouvoirs. Aussi l'accroissement de compétences accordées à l'exécutif doit être contrebalancé par une augmentation de pouvoir d'initiative, d'orientation et de contrôle du législatif.

Anticiper...

L'idée d'introduire dans la gestion des affaires publiques une fonction d'antici-

pation (un «pouvoir anticipatif» ?) a pour sa part rencontré un large consensus lors de ce séminaire ; tant il est vrai que celui qui sait éviter les problèmes est toujours plus efficace que celui qui sait les résoudre! Les suggestions faites pour concrétiser cette fonction et en préciser l'application doivent dorénavant alimenter les débats sur l'indispensable adaptation de nos institutions fédérales, cantonales et communales.

Mme Katia Horber Papazian, professeur à l'IDHEAP, a par ailleurs rappelé la nécessité de procéder systématiquement à l'évaluation des politiques



éric et chantal bœgli 2762 roches tél. 032 493 11 80 fax 032 493 62 27

Fermé dimanche soir, lundi soir et mardi toute la journée